

Pour sa défense, le docteur Steiger a prononcé devant ses juges un discours dont nous extrayons le passage suivant.

« J'étais au nombre de ceux que l'on poursuivait pour des causes politiques, sans aucune raison, car je n'avais pris aucune part aux événements du 8 décembre 1844.

« De jour en jour les poursuites redoublèrent. Cinquante citoyens, pour échapper à l'arrestation, quittèrent Sursée ; parmi eux se trouvaient plusieurs pères de famille de ma connaissance, mon collègue et ami le docteur Raeber, qui ne s'était jamais occupé de politique. Bref, deux mille personnes, le douzième de tous les habitants appelés à la jouissance des droits publics, abandonnèrent leurs foyers.

« Vous conviendrez, messieurs, qu'un cœur compatissant et libre dut saigner à l'aspect de tant de femmes et d'enfants qui venaient visiter des émigrés chéris et retournaient en pleurant dans leurs tristes demeures. Vous savez que ce n'est que par sympathie pour les maux des autres que je me suis fait médecin ; et comme médecin, je n'ai jamais été, que je sache, infidèle à cette sympathie. Oui, je puis le dire, mille cœurs reconnaissants prient pour moi en ce moment, car ils pensent au bien que je leur ai fait. En marchant dans les rangs des corps frêles, c'était encore un sentiment de philanthropie qui m'avait dirigé. Si par là j'ai mérité la mort, comme le prétend mon accusateur, eh bien ! faites-moi fusiller. Messieurs, détruisez ce pauvre cœur qui, depuis bien des années, n'a battu que pour soulager la misère humaine ; étendez-moi sur le pavé de cette ville, dont presque tous les habitants m'estiment et m'aiment ; rayez-moi de la liste des vivants, afin que je puisse oublier mon affection pour ma chère femme et mes enfants pleins d'espoir, pour mon vieux père et ma sœur aveugle ; mettez-moi donc hors d'état de compatir aux douleurs des mères qui accouchent et des pères qui se meurent. Je suis innocent, j'en suis bien sûr ; condamnez-moi, vous ne m'épouvanterez point. J'ai le courage, Dieu en soit loué, de mourir pour la grande et sublime idée pour laquelle j'ai vécu ; je serais heureux de tomber martyr du combat de la liberté contre le despotisme jésuitique. Je suis en paix avec ma conscience comme je le suis avec le Père tout-puissant. Je me présenterai devant Dieu avec une noble et forte conscience, sûr de la vie éternelle, rassuré aussi sur ma mémoire. »

* Dans la séance du 9 mai, sir James Graham a exposé à la chambre des communes le plan d'éducation académique que le gouvernement se propose de faire adopter pour l'Irlande. Ce plan consiste à créer trois collèges, placés à Cork, à Limerick et à Belfast, où les jeunes gens seraient admis sans distinction de religion. Le gouvernement demande pour chacun de ces collèges 750,000 fr. de frais de premier établissement, et une dotation annuelle de 150,000 fr. Ces établissements seront une institution analogue à nos Facultés, car les élèves et les professeurs logeront au dehors, et l'on n'y enseignera que les hautes études. Le gouvernement n'a point encore décidé si ces collèges pourront conférer des grades académiques, s'ils formeront une université à part, ou s'ils seront incorporés à celle de Dublin. Le bill, quand il sera présenté, tranchera ces questions. Sir Robert Inglis a annoncé qu'il combattait le bill, et lord Palmerston qu'il l'appuierait. Sir Robert Peel sera donc encore une fois soutenu contre ses amis par ses adversaires habituels, qui l'aideront à compléter la réforme de l'éducation religieuse et sociale en Irlande. — M. O'Connell est de nouveau en verve. Il y a

quelques jours, à l'association du rappel, parlant du projet qu'aurait formé sir Robert Peel de reconquérir l'affection des Irlandais, il s'est écrié : « Mon avis est que nous devons recevoir de Peel avec reconnaissance, tout ce qu'il veut bien nous donner de bon, et, par exemple, la suppression des droits sur le verre, le bill des banques, le bill de Maynooth. En vérité tout cela est bon, excellent, parfait ; grâces vous soient rendues, sir Robert Peel ! (Applaudissements.) Sir Robert Peel l'a dit, il veut jouter contre moi, il prétend m'enlever le peuple irlandais : j'accepte le défi. Les Irlandais y gagneront toujours quelque chose. Allons, sir Robert Peel, quel enjeu mettez-vous ? — Le bill du verre. — Allez, sir Robert Peel, que mettez-vous encore ? — Le bill des banques. — Vous arrêterez-vous là, sir Robert ? Allez, que mettez-vous encore ? vous n'êtes pas au bout. (On rit.) Le peuple irlandais est un peuple reconnaissant par excellence. Si vous voulez le gagner, acquérez des titres à sa reconnaissance, procédez de la manière la plus juste comme vous avez commencé. Moi, j'ai un seul mot à opposer à tous les enjeux de sir Robert, et ce mot est le rappel. »

Les amoureux de la Reine.

Il s'agit de la reine Victoria. Honni soit qui mal y pense !

Et que le *Times* veuille bien le remarquer, nous parlons au futur et non pas au présent. Il n'y a pas la moindre médisance sous notre titre. Cela soit dit pour nous éviter les foudres de pudique journal.

A peine le bruit de la prochaine arrivée de la reine d'Angleterre s'est-il répandu dans Paris qu'une sourde agitation s'est manifestée parmi toutes les classes de la société.

Du sein de cette fermentation, les amoureux de la reine ont surgi. Ils étaient vingt dans le principe, ils sont quarante, ils seront mille.

O Albert, prends garde !

Les jeunes paladins français ont juré d'être aimés ou de mourir. Ils se sont organisés en corps de chevalerie, et c'est la main étendue sur le gant jaune et le faisai, à l'instar des preux de la Table-Ronde, qu'ils ont promis de monter à l'assaut du cœur de Victoria.

M. Lautour-Mézery, ex-lion, a été chargé de rédiger le projet d'organisation. On nous permettra de porter à la connaissance de nos contemporains les principaux articles de ces statuts galans.

Nul ne pourra prétendre à la qualité d'amoureux de la reine, s'il n'est âgé de vingt-un ans au moins et de cinquante-sept ans au plus.

Seront exclus les candidats qui ne savent pas danser la polka.

L'art de nouer sa cravate d'après les principes d'une élégante simplicité est indispensable.

Il ne faut pas non plus ignorer l'art d'improviser un distique ou quelque bouquet à Chloris.

Quiconque ne sera pas verni sera exclu du concours.

Le sous-pied n'est pas de rigueur.

Un comité de vieux roués a déclaré que le respect dû aux saines traditions de la galanterie française exige l'emploi du jabot parmi les moyens de séduction.

On peut se dispenser d'être beau.

Les armes du tournoi seront le madrigal, le billet doux, la sérénade, le soupir, l'aïe et l'acrostiche.

Les amoureux de la reine porteront, à perpétuité, une fleur à la boutonnière comme M. Mocker dans les *Bergers trumeaux*.

On cite parmi les amoureux les plus déterminés M. Vatout qui compte beaucoup sur l'irrésistible influence de son œil en coulisse et d'un certain habit vert-pomme qui fait très bien au clair de lune ; — M. Liadières qui a fait relire en cuir de Russie l'unique exemplaire des *Bâttons flottans* ; — M. le duc de Glucksberg qui rédige un entrechat d'une infallible puissance.

La société des auteurs dramatiques a délégué M. Paul Fouché, le dernier des gentilshommes.

La société des gens de lettres a choisi M. Alphonse Brot, le dernier des raffinés.

M. Roger de Beauvoir vient d'arborer tout exprès sa cravate la plus bleue ; il veut passer du gilet grave au pantalon tendre. Habillez-vous, a-t-il dit, il en restera toujours quelque chose.

Quant à M. Eugène Sue, il ne sera pas le dernier à courir au combat ; il s'y présentera armé de trente-six volumes et vêtu de cachemires français comme un prince indien.

M. Raoul-Rochette lui-même, oubliant ses chastes amours pour les obélisques, se met sur les rangs ; il a trouvé dans un vieux papyrus une recette sûre pour se faire chérir.

Comme au Vaudeville, l'amour est dans tous les quartiers.

Voilà un fruit de l'entente cordiale auquel le prince Albert ne s'attendait certes pas. *Le Charivari*.

La veuve malade.

Un bienfait est toujours une douce chose, surtout lorsqu'il est inattendu.

Un très-haut personnage passait un matin de fort bonne heure, seul et *incognito*, à travers un des faubourgs de Vienne. Un enfant de douze ans environ s'approcha de lui, les yeux baissés et remplis de larmes, et d'une voix timide et incertaine, il lui demanda la charité. L'air gracieux de cet enfant, la rougeur qui colorait son visage, les larmes qui inondaient ses joues, sa voix étouffée par l'émotion, firent une profonde impression sur l'âme de l'étranger auquel il s'était adressé. Vous ne me paraissez pas être né pour demander l'aumône, dit-il à l'enfant ; qui vous pousse donc à le faire ? — Ah ! non, certainement, répondit le petit malheureux avec un soupir accompagné de nouvelles larmes, je ne suis pas né dans une aussi misérable condition ; les malheurs de mon père et l'état déplorable dans lequel se trouve aujourd'hui ma mère me forcent à mendier. — Qui est votre père ? — C'était un négociant qui avait déjà quelque crédit et commençait à faire sa fortune, lorsque la faillite d'un de ses correspondants l'a entièrement ruiné. Pour notre plus grand malheur, il n'a pu survivre à cette catastrophe, il est mort de désespoir au bout d'un mois ; alors ma mère, mon frère et moi, nous sommes restés dans la dernière misère. D'abord, j'avais trouvé un asile chez un ancien ami de mon père, et ma mère avait pu se suffire par son travail, ainsi qu'à mon jeune frère ; mais, cette nuit, elle s'est sentie atteinte par de si horribles souffrances, que je crains pour ses jours ; je n'ai rien, pas une obole, et je ne sais comment la soulager. N'étant pas habitué à mendier, je n'ose me présenter aux personnes qui pourraient me reconnaître. Vous m'avez paru étranger, Monsieur, et c'est ce qui m'a donné la force de vaincre ma honte. De grâce, ayez pitié de ma mère, faites que je puisse la secourir.

En parlant ainsi, il pleurait amèrement. L'étranger se sentit ému. — Votre mère demeure-t-elle loin d'ici ? — Elle habite au bout de cette rue, dans la dernière maison à gauche, au troisième étage. — Aucun médecin n'est-il encore venu la voir ? — J'aurais bien voulu en appeler un, mais je n'aurais pu ni le payer, ni acheter ce qu'il aurait ordonné pour ma mère. L'inconnu prit quelques florins dans sa bourse, et dit à l'enfant, en les lui donnant : « Allez vite chercher un médecin, puis revenez auprès de votre mère. » L'enfant, l'ayant remercié avec les plus simples et les plus énergiques expressions de la reconnaissance, partit en courant.

Dès qu'il eut disparu, l'inconnu se décida à aller voir lui-même la malheureuse veuve. Ayant monté l'escalier, il entra dans une petite chambre où il ne vit que quelques chaises de paille, quelques ustensiles de cuisine, une table fort délabrée, une vieille armoire, un lit où gisait la malade, et tout auprès une petite couchette.

La pauvre mère semblait être plongée dans